

Audience du 2 octobre 2013 auprès du Ministre Vincent Peillon

Une délégation de la FNEC FP-FO a été reçue le 2 octobre par le Ministre Vincent Peillon et son conseiller social, Bernard Lejeune.

La délégation de la FNEC FP-FO était constituée de : Hubert Raguin, secrétaire général, Patrick Fournié, secrétaire général d'iD-FO, Christian Lage, secrétaire fédéral, secrétaire général du SNETAA-FO, Cyrille Lama, secrétaire fédéral, secrétaire général du SPASEEN-FO, Jacques Paris, secrétaire fédéral, secrétaire général du SNFOLC, Norbert Trichard, secrétaire fédéral, secrétaire général du SNUDI-FO

➔ **Hubert RAGUIN** : nous souhaitons aborder principalement 4 questions : les rythmes scolaires, l'acte 2 de la refondation, le Comité Education Economie, les élections professionnelles.

Rythmes scolaires : le point de vue de FO n'a pas été de circonstance. Nous avons donné notre point de vue sur les risques, pas sur la faisabilité. Nous refusons le Projet Educatif Territorial et la territorialisation de l'école.

Il y a blocage : situation compliquée. Nous, nous n'avons pas d'échéances politiques. Là où la réforme se met en place, l'exaspération monte face aux difficultés qui sont réelles. L'affaire par bien des aspects échappe à tout le monde.

La situation ce n'est pas seulement à Paris. On ne peut pas éviter une remise à plat du dossier : les communes qui y sont, et celles qui vont passer. Les personnels territoriaux sont concernés aussi par la dégradation de leurs conditions de travail.

Nous vous alertons. L'exaspération et l'incompréhension ne sont pas artificielles et touchent tellement d'acteurs ou d'endroits.

Cette question devient le dossier le plus préoccupant de cette rentrée.

Acte 2 de la refondation :

Peut-être que les groupes de travail sur l'acte 2 de la refondation ne sont pas réunis du fait de ces difficultés.

Néanmoins, faute de calendrier, plusieurs dossiers sont engagés tout de même : projet de décret des EPS (3h) en relation avec la question des rythmes scolaires ; l'éducation prioritaire...

Nos collègues redoutent la modification de leurs obligations de service. Ces questions recourent la question des statuts. Nous n'étions pas demandeurs de l'acte 2 mais nous souhaitons connaître le calendrier et vos propositions.

Conseil Education Economie : J'interviens ici au nom de Jean Claude Mailly il y a peut être à la base un malentendu. Si la FNEC FP-FO n'est pas représentée, la confédération n'y sera pas, ni aucune fédération FO. Nous avons alerté le SG, votre directeur de cabinet. La confédération a informé M. Spinetta (le président). Vos propres services reconnaissent que FO est la deuxième organisation du second degré (bilan social 2011-2012 édité par le MEN).

Nous avons l'intention de désigner Christian LAGE.

Elections professionnelles :

Un point de méthode essentiel pour nous : le respect du décret Fonction Publique. Nous sommes attachés à ce que les dispositions Education nationale y soient conformes. On ne veut pas de mesures dérogatoires. Ces 2 questions ont déjà discutées à la DGRH et à la DGAFP : continuité du scrutin, vote à distance possible y compris le dernier jour et acheminement des identifiants de vote. Ca a pu poser des soucis, par le passé. FO tient à la loyauté du scrutin.

Calendrier scolaire :

Nous avons pris note positivement de votre décision de renoncer à amputer de 2 semaines les congés d'été. Cela n'épuise pas totalement le sujet (récupération des 13 novembre et 11 juin, avance de la date de pré-rentrée en 2014).

→ Le Ministre :

Je vous reçois à un moment spécial...

Concernant les rythmes scolaires :

Je serai très ferme sur cette réforme. C'est une réforme républicaine et de gauche. Tout d'abord sur les temps scolaires : bénéfique aux élèves qui ont des soucis d'apprentissage.

Avant seulement 20% des élèves étaient accueillis le mercredi matin. De meilleurs rythmes, c'est une reconquête du temps des enfants.

Le 2e phénomène : la gratuité de l'accueil. On fait une offre qui touche certains enfants. C'est une direction que je souhaite. L'Etat garde la main car signe le PEDT. On a demandé beaucoup aux fonctionnaires d'Etat (revenir le mercredi matin) et il y a eu beaucoup d'acceptations avec des modalités différentes. La mise en œuvre est incontestablement difficile. Cette réforme sera un énorme enjeu politique.

Sur les activités périscolaires :

Beaucoup d'enfants ont enfin des activités. J'ai demandé plus d'argent pour les mairies les plus pauvres.

La mise en œuvre de cette réforme peut poser un problème : recrutement, locaux, etc

Les choses se font positivement pour les gamins.

Perdons-nous l'organisation ? Non. On a même gagné car l'Etat prend la main sur l'organisation du scolaire et du péri-scolaire.

Cette réforme va dans le bon sens.

On est obligés de laisser aux collègues une marge. Si on considère (comité de suivi) qu'il y a des propositions à faire, je suis prêt à toutes les discussions sauf qu'à ce jour je n'ai rien.

C'est la lutte contre les inégalités. C'est ce que j'ai redit au Président.

Cette réforme va être plus portée globalement.

Je suis ouvert à toute proposition, mais je ne ferai pas un demi pas en arrière sans proposition meilleure.

Là où les enseignants sont les plus consultés, les projets sont meilleurs. J'encourage donc et j'assume ce schéma dans le cadre d'une orientation politique. Ce sera bénéfique.

Les protestations parisiennes sont différentes des retours positifs que j'ai des communes les plus pauvres. C'est un énorme enjeu politique, qu'il faut différencier des problèmes de factions. Je suis prêt à améliorer les choses.

Groupes de travail sur l'acte 2 de la

refondation :

Une logique : améliorer les conditions de travail. Il faut évacuer l'obsession de la remise en cause des statuts et la question salariale avec le double discours de moins de fonctionnaires.

Il nous faut un temps de délai pour élaborer les calendriers et les dossiers car cela demande beaucoup de travail. Nous essayons de voir cela avec les contraintes que vous connaissez. Mais on va aller à fond dans la discussion.

→ **Conseiller social** : Ce devrait être prêt au retour des vacances. Il y a des sujets plus lourds que d'autres. On finalise avec la DGRH. On se verra aussi en bilatérale début novembre.

→ **Le Ministre** : Il y a des incohérences financières à voir dans ce cadre. Et une remise en cause des statuts ; pour une majorité progressiste, on veut montrer une autre image. Mais les cadres d'emplois sont importants.

Pour l'Education prioritaire, il y a des perspectives données là-dessus : nouveau zonage, moins de stigmatisation et plus d'individualisation. Il y a échec de l'éducation prioritaire, en dehors des procédures de labellisation, il faut faire un saut qualitatif. Il y a un échec des politiques menées. 20 à 25% des élèves sont en difficulté. Et on voit où ils sont. C'est à mettre en lien avec les conditions de travail. Il faut qu'elles soient meilleures : carrières, primes, décharges. Il faut qu'on regarde ça et que le travail porte dessus. Selon l'établissement, ce n'est pas le même métier. On me pose la question : Quelle est la pénibilité du travail en zone ZEP ? Je fais la comparaison avec les classes préparatoires : On reproduit les inégalités. Je serai plus prudent sur le collège.

Elections Professionnelles : je n'ai pas d'appréhension du dossier. Mais je vous confirme que je serai vigilant sur cette question.

Sur le Conseil Economie Education : j'ai été informé il y a une dizaine de jours. J'ai demandé que les choses se passent normalement. Il faut que le dialogue social ait lieu et ce conseil en sera le lieu. Je vais reprendre ça. Ce qui me dérangerait est que vous ne puissiez pas vous exprimer, alors que je crois à l'expression de chacun.

→ **Hubert RAGUIN** : Sur les rythmes scolaires, j'entends et je connais vos arguments.

Que les choses soient claires, on ne vous fait pas le

reproche de plus ou moins de concertation. Vous déclarez qu'il y a des possibilités de propositions. Pour FO, la confusion est entre le scolaire et le périscolaire. Par nature, votre réforme va dans le sens de la confusion. Je ne veux pas que vous mésestimiez la colère des personnels de l'Education nationale et des territoriaux. On a dépassé un stade. La situation a évolué depuis la rentrée et il y a même une différence par rapport à une quinzaine de jours. Il n'y a aucune poudre de perlimpinpin. Ce qui nous manque, ce n'est pas la réalité : nous avons des témoignages concrets de la situation. Je ne crois pas que la réponse soit plus de concertation. Je rappelle aussi que nous nous positionnons sur un strict plan syndical.

→ **Le Ministre** : : vous êtes plus préoccupé par les territoriaux ou les EN ?

→ **Hubert RAGUIN** :: les deux. Certains maires ont cru qu'opposer les deux catégories les serviraient.

On a fait un document commun avec la fédération des territoriaux, la FSPS-FO

FO ne se sent pas engagée car notre point de vue est clair depuis le début. Pour nous, les problèmes se rajoutent les uns aux autres. Encore une fois, ce n'est pas la concertation qui fait défaut. C'est plus profond. Il n'y a pas d'autre issue que la remise à plat de tout le dossier et l'abandon de votre décret.

Sur le Conseil Economie Education, on prend acte de votre volonté.

→ **Christian Lage** : On a l'impression que notre syndicat, syndicat majoritaire, est évité alors que les dossiers importants nous concernent en premier lieu.

Il n'y a pas de consultation sur ces enjeux, comme sur d'autres. L'histoire du Conseil Economie Education est un camouflet. Si un certain nombre de malentendus ne sont pas levés, c'est de votre responsabilité.

Je vous rappelle que la rentrée 2013 a été difficile : toujours des suppressions de postes, toujours des mesures de carte scolaire, des filières en moins. Et l'examen professionnel ? Les personnels sont très déçus, voire très très déçus. Quels sont les projets ?

On peut lever les malentendus, ça ne dépend que de vous.

→ **Hubert RAGUIN** : le dossier des STI

→ **Jacques Paris** : On accorde une très grande importance à ce sujet : l'avenir des filières et la situation des personnels. On a fait remonter des témoignages La

situation est grave. Au CHS, on ouvre une issue en termes de discussions, de négociations sur l'avenir de cette réforme, pas uniquement sur les risques psycho sociaux.

→ **Le Ministre** : On dit formation, accompagnement. On en parle alors que la plupart se sont senti largués.

Il y a un véritable problème dans la maison sur l'accompagnement. Comment on les accompagne, on les forme, etc. Lorsqu'on va aborder les vraies réformes, on sera dans la discussion.

→ **Jacques Paris** : nous souhaitons discuter avec la DGESCO sur le baccalauréat et le contrôle en cours d'année (langues) depuis plusieurs mois.

Des rendez-vous annulés. Pas de réponse depuis alors qu'on a réécrit. On va finir par en tirer des conclusions.

→ **Le Ministre** : je vais intervenir (depuis le SNFOLC a obtenu un rendez-vous le 21 octobre)

→ **Patrick Fournié** : Nous avons envoyé une lettre sur les conditions de rentrée.

Vous avez répondu à tous les personnels. Mais dans l'intitulé, vous ne vous êtes adressés qu'aux chefs d'établissement... Et les adjoints, alors qu'ils abattent un énorme travail ?

Sur les conseils écoles/collège, globalement, ça se met en place. Il faut une définition juridique au niveau national des règles. Le sentiment est que cela se rapproche d'une expérimentation.

→ **Le Ministre** : : selon vous il faut plus encadrer ? vous voulez être le garant du cadre national ?

Mais moi les demandes sont différentes. Il y a des tiraillements : certains demandent plus d'autonomie. Vous savez, le directif est passé de mode.

→ **Patrick Fournié** : On en est à discuter des conditions statutaires et on ne veut pas aller sur ce terrain-là.

→ **Le conseiller social** : le texte a été débattu au CSE, la démocratie a été respectée.

C'est un texte clair et calé. Le respect est total du statut des professeurs. Les questions qui se posent sont sur les interventions du 1er degré dans le 2nd degré. Je note.

→ **Patrick Fournié** : contrat d'objectifs tripartite : nous avons des inquiétudes.

Ca s'apparente à un double pilotage, une double hiérarchie. On ne veut pas changer. On est fonctionnaire d'Etat et on veut le rester. Notre patron, c'est vous. D'autant plus qu'on est pris dans le cadre d'objectifs politiques locaux.

Enfin, la question des passerelles Chefs d'établissement/inspecteurs se pose. Ce ne sont pas les mêmes carrières, ratios.

Pour finir, nous vous remercions pour la position prise par le ministère sur les présidences de l'AS. Le chef d'établissement reste président.

→ **Hubert RAGUIN** :: Je reviens sur le problème du calendrier scolaire. Nous l'avons évoqué dans un courrier envoyé le 30 septembre.

Il y a le problème de la « récupération » de la journée de pré-rentrée , journée de travail déjà effectuée (13 novembre ou 4 juin)

→ **Le Ministre** : on n'a pas fait tel ou tel jour ?

Le conseiller social : oui, j'ai été intrigué par votre raisonnement. Je n'ai pas eu le temps de lire votre courrier. Nous ne sommes que le 2 octobre.

→ **Hubert RAGUIN** : Concernant le droit syndical et votre projet de circulaire restreignant l'utilisation des RIS : il y a un cadrage Fonction publique. Je vous alerte sur le sujet.

→ **Norbert Trichard** : on fait une différence entre les journées. Ce ne sont pas des questions, mais on aimerait avoir l'impression d'être entendus.

→ **Le conseiller social** : C'est un travail avec la DGRH. Je rajoute une seule chose : le temps de travail n'est pas uniquement le temps passé devant élèves.

→ **Hubert RAGUIN** : nous avons deux dossiers de directeurs d'école et le cas d'un collègue chef d'établissement à Toulon.

En Eure et Loire : la DSDEN a joué son rôle.

Dans le Vaucluse : nous avons un problème.

→ **Le Ministre** : Oui on regarde ce dossier.

Vos collègues du Vaucluse sont reçus en intersyndicale et nous allons leur répondre. A Toulon, oui cet article est un torchon. Nous soutenons la collègue et nous suivons cette affaire.